

# SÉLECTION DORVAL GLOBAL CONVICTIONS

Un fonds de gestion patrimoniale ISR investissant dans les thématiques mondiales porteuses

## Pourquoi choisir ce fonds ?

Sélection Dorval Global Convictions est un FCPE nourricier<sup>(1)</sup> du FCP Dorval Global Convictions (part I) géré par Dorval Asset Management.

Sélection Dorval Global Convictions, au travers de son maître, vise à participer à la hausse potentielle des marchés en pilotant l'exposition aux marchés d'actions et/ou de taux sur toutes les zones géographiques en combinant l'analyse macroéconomique et une approche des opportunités et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des sociétés. Il cherche à offrir un rendement net de frais supérieur à celui de l'indicateur de référence, sur la durée de placement recommandée de 5 ans<sup>(2)</sup>

### Une sélection de thématiques porteuses pour chercher à capter la croissance mondiale.

Le fonds maître peut investir sur toutes les zones géographiques et pilote son exposition par un investissement de 0 à 60% en actions et de 0 à 100% sur les marchés de taux, visant ainsi à bénéficier du dynamisme de toutes les zones potentielles de croissance. L'équipe de gestion identifie les thématiques jugées porteuses correspondant à chaque phase du cycle et procède à des rotations de ces thématiques en fonction des tendances de marché.

## Une gestion active et agile, encadrée par une politique d'investissement socialement responsable rigoureuse

La construction et la gestion du portefeuille combinent approches financière et extra-financière et reposent sur :

1. Une identification des thématiques d'investissement considérées comme porteuses ;
2. Une définition du niveau de risque pour le portefeuille ;
3. Une construction de paniers d'actions équipondérées et de paniers d'obligations au sein des thématiques d'investissement.

Le solde du portefeuille peut être investi en instruments monétaires. En cas de risque important sur les marchés de capitaux, le poids du monétaire pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif.

## Une politique active de couverture et de gestion des risques pour un profil de risque patrimonial

Afin de protéger au mieux le portefeuille, la trajectoire de performance est pilotée par une **politique active de couverture et de gestion des risques**, au travers notamment de 3 leviers :

- Le taux d'exposition aux actifs risqués, révisé régulièrement par le Comité d'Allocation d'Actifs de Dorval AM en fonction du scénario central ;
- Le degré de diversification par classe d'actifs, zones géographiques et thématiques ; le risque spécifique est limité avec un maximum de 1% de l'actif du fonds pour chaque action ;
- L'utilisation de couvertures asymétriques dans un large univers, en fonction des scénarios alternatifs et avec une vigilance quant à leur coût (actifs refuges, futures et options sur indices).

## LES POINTS CLÉS

- Une gestion active et agile, encadrée par une politique d'investissement socialement responsable rigoureuse, à travers des paniers de valeurs très diversifiés
- Une politique active de couverture et de gestion des risques pour un profil de risque patrimonial.
- Votre investissement comporte une prise de risque, dont le risque de perte en capital (voir détail en dernière page)

(1) Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM / Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM / FIA dépasse 90 % de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM / FIA maître, en raison de ses frais de gestion.

(2) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

## Un processus d'investissement intégrant l'approche ISR à chaque étape

Les gérants identifient des thématiques d'investissements mises en œuvre au travers de paniers d'actions et/ou d'obligations.

La construction des paniers d'actions repose sur un filtrage quantitatif de l'univers actions internationales. Il repose sur plusieurs étapes :

- Filtrage de l'univers d'investissement de départ à hauteur de 20% a minima : l'univers d'investissement initial est filtré par l'exclusion des sociétés ne respectant pas la politique d'exclusion<sup>(1)</sup> et de gestion des controverses<sup>(1)</sup> de Dorval AM ainsi que de celles les moins bien notées et de celles ayant une note éliminatoire sur au moins l'un des piliers, selon la méthodologie interne développée par Dorval Asset Management ;
- Les gérants appliquent ensuite des critères de liquidité afin de s'assurer de pouvoir traiter un panier en un minimum de jours de bourse ;
- En fonction des thématiques, les gérants pourront décider d'appliquer différents critères (ESG, économiques, financiers) afin de cibler une certaine typologie de valeurs.

La sélection des obligations est opérée en fonction de la notation propriétaire « Drivers » des émissions souveraines. Les pays du dernier quintile de notation sont exclus de l'univers d'investissement.

1	2	3	4
<b>Filtrage ESG – exclusions sectorielles</b> > Univers investissable	<b>Génération d'idées – balayage de l'univers "investissable"</b> > Univers éligible	<b>Construction du portefeuille</b> > Valeurs retenues en portefeuille et détermination de leurs poids	<b>Contrôle et suivi des positions</b> > Gestion des valeurs en portefeuille

La méthodologie de Dorval AM repose en partie sur des données provenant d'un fournisseur externe. La méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux.

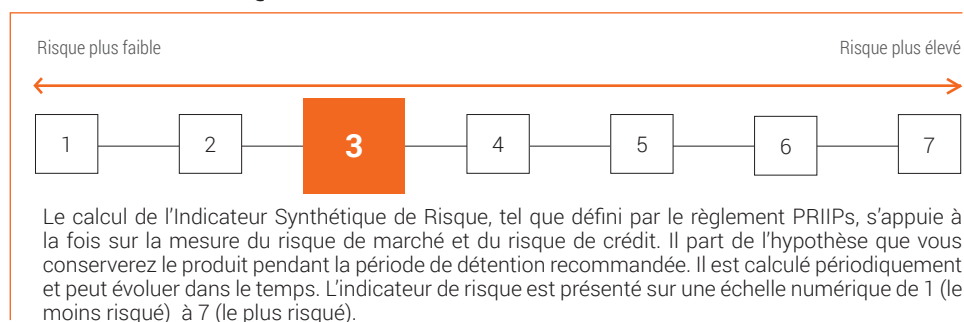
## FOCUS



### Dorval Asset Management

est reconnue dans les domaines des stratégies flexibles patrimoniales et du stock-picking en actions européennes. Dorval met en œuvre une gestion de conviction caractérisée par une approche active éloignée des indices. Dorval propose une offre de fonds complémentaires composée d'une gamme actions européennes et d'une gamme flexible.

## PROFIL DE RISQUE



## LES RISQUES

Sélection Dorval Global Convictions n'est pas garanti, il existe un **risque de perte en capital**. Le Fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque de taux, risque de crédit, risque de change et risque d'investissement sur les marchés émergents, risque de durabilité.

## LES ÉQUIPES

**Natixis Interépargne**, la référence en épargne salariale et retraite du groupe BPCE, accompagne les entreprises de toutes tailles dans la mise en place et la gestion de leur épargne salariale et retraite ainsi que de leur actionnariat salarié pour en faire un moteur de performance. Elle s'appuie sur les offres de gestion financière de Natixis Investment Managers, spécialiste de la gestion active au service de l'épargne salariale.

**Natixis Investment Managers Solutions** s'appuie sur les expertises de plus de 20 sociétés de gestion active dans le monde, affiliées de Natixis Investment Managers, afin de délivrer des solutions sur-mesure aux investisseurs grâce à des experts en allocation, gestion des risques et construction de portefeuilles. Natixis Investment Managers Solutions fait partie de Natixis Investment Managers, un des plus importants gérants d'actifs dans le monde.

## Caractéristiques principales

Nom du fonds	Sélection Dorval Global Convictions
Univers d'investissement	Actions internationales, obligations internationales et devises
Fonds de fonds	Oui, FCPE nourricier
Fonds maître	FCP Dorval Global Convictions (part I)
Forme juridique	FCPE
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	15 février 2008
Devise	Euro
Indicateur de référence <sup>(1)</sup>	Depuis le 30/09/2020, 60% de l'indice ESTR Capitalization Index 7 D et pour 40% de l'indice MSCI World Equal Weighted Index dividendes nets réinvestis <sup>(2)</sup>
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	10 €
Durée minimale de placement recommandée	5 ans <sup>(3)</sup>
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(1) L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds. - (2) La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée au niveau du fonds maître. - (3) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

## Commissions et frais

### • Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise :

- souscription à l'entrée : au plus égale à 5 % du montant du versement
- rachat à la sortie : néant

### • Commissions indirectes, à la charge du fonds :

- souscription : néant
- rachat : néant

### • Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds :

0,80 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds sur la part I, 1,72% sur la part RE, 1,3% sur la part A1 et 1,51% sur la part A2

### • Frais de gestion indirects, à la charge du fonds :

0,70 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds sur l'ensemble des parts<sup>(1)</sup>

### • Commission de surperformance appliquée au fonds maître :

20% TTC de la surperformance du FCP maître par rapport à son indice de référence, si la performance du FCP maître est positive

(1) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres Fonds. Dans le cas d'un FCPE nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximums du fonds maître, qui viennent s'ajouter à ceux du Fonds nourricier hors commissions de surperformance.

## CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74\*  
pour les épargnants 02 31 07 74 00\*

\* coût d'un appel téléphonique non surtaxé

- **Par Internet** : [www.interepargne.natixis.com](http://www.interepargne.natixis.com)
- **Par l'appli mobile** : sur Googleplay et Applestore
- **Par courrier** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

### POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en février 2023, est produit à titre purement indicatif et à destination de clients non professionnels.

Investissements ESG – Limites méthodologiques : En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire le Gestionnaire financier à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, celles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que le Gestionnaire financier évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds. Les caractéristiques, le profil de risque et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Documents d'Informations Clés (DIC) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Le fonds cité dans ce document a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus, Documents d'Informations Clés (DIC) et les documents périodiques sont disponibles sur le site Internet [www.interepargne.natixis.com/epargnants](http://www.interepargne.natixis.com/epargnants) ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : <https://www.im.natixis.com/fr/natixis-investment-managers-international> Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

**Natixis Interépargne** : Société Anonyme au capital de 8 890 784 € - RCS Paris 692 012 669 - Entreprise d'investissement agréée en France par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - Siège social : 59, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris

**Société de gestion : Natixis Investment Managers International** - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 € - 329 450 738 RCS Paris - Société de gestion de portefeuille agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

**Dorval Asset Management** - Société anonyme au capital social de 302 025,00 €, ayant son siège social au 1 rue de Gramont, 75002 PARIS. Dorval Asset Management, enregistrée sous le n° 391 392 768 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, est agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'A.M.F. (Autorité des Marchés Financiers) sous le numéro GP 93-08.